

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU JURA	
Type : BP	Réf : 1350
Service : DT Thème : DOMAINES-PATRIMOINES-BÂTIMENTS Commission : 2 - Commission Affaires Générales, Bâtiments, Ressources Humaines et Matérielles de l'Institution Rapporteur : Jean FRANCHI	
DELIBERATION N°CD_2017_113 du 21 décembre 2017	

INFRASTRUCTURE AEROPORTUAIRE - AEROPORT DOLE JURA

Le Département du Jura est depuis 2007, le propriétaire de l'aérodrome de Dole Tavaux. Le Département est ainsi devenu l'autorité responsable du service public aéroportuaire ce qui entraîne la responsabilité de l'aménagement, de l'entretien et de la gestion de la plateforme. En 2009, il a confié au groupement KEOLIS – CCI du Jura, par délégation de service public, l'exploitation pour 10 ans de l'aéroport.

L'année 2017 se terminera avec un peu plus de 105 000 passagers, soit en légère hausse par rapport à 2016.

Budgétairement, l'année 2017 montre une stabilité du budget annuel consacré à l'aéroport de Dole Jura (~ 2 500 000 €). Compte tenu de la décision de la Région Bourgogne – Franche-Comté de participer financièrement au fonctionnement de la structure à hauteur de 240 000 €, le montant total des recettes 2017 devrait atteindre 440 000 € avec les 150 000 € versés par le Grand Dole et 50 000 € de redevances d'occupation du domaine public. Comme chaque année, il est proposé d'inscrire 1,5 M€ lors du vote du BP et d'ajuster le montant du complément nécessaire lors du vote de la DM1 (à cette date le programme de vols pour la saison estivale sera connu).

Année	Investissement	Exploitation	Accompagnement	TOTAL
2008	35 018,88 €	79 820,00 €	0	114 838,88 €
2009	620 589,25 €	179 593,00 €	0	800 182,25 €
2010	259 047,66 €	643 637,00 €	0	902 684,66 €
2011	1 942 894,47 €	654 581,71 €	150 000,00 €	2 747 476,18 €
2012	2 032 127,45 €	1 069 250,37 €	945 900,00 €	4 047 277,82 €
2013	1 730 74,86 €	1 029 176,82 €	1 865 900,00 €	3 068 151,68 €
2014	281 507,48 €	1 028 787,44 €	1 676 630,10 €	2 986 925,02 €
2015	589 130,23 €	1 089 301,01 €	2 174 652,42 €	3 853 083,66 €
2016	996,57 €	979 750,96 €	1 564 648,00 €	2 5453 95,53 €
2017 partiel	174 948,27 €	873 868,84 €	1 223 276,50 €	2 272 093,61 €
Total	6 109 335,12 €	7 627 767,15 €	9 601 007,02 €	23 338 109,29 €

En matière d'investissement, il est prévu en 2018 de mettre en place une vidéo-surveillance sur l'ensemble du site (parking VL, avions et aérogare) ainsi qu'un contrôle d'accès afin de renforcer les mesures de sécurité.

Par ailleurs, les services de la navigation aérienne (DGAC) ont besoin d'espace supplémentaire pour loger l'ensemble de leurs nouveaux systèmes électroniques, un déplacement des systèmes (armoires) est à prévoir.

Enfin, dans le cadre du renouvellement de la concession de service public, une AMO vient d'être lancée. L'étude associera la Région Bourgogne Franche-Comté au sein d'un comité de pilotage.

Pour l'ensemble de ces travaux et services, je propose l'inscription d'une somme de 200 000 € en investissement.

Le Conseil départemental :

- inscrit les crédits suivants :

- 1 000 000 € au titre de l'accompagnement commercial et de la communication, pour le développement des lignes aériennes,
- 500 000 € au titre de la contribution d'exploitation 2017,
- 440 000 € en recettes dont 50 000 € correspondant à la redevance pour occupation du domaine public,
- 200 000 € en Crédits de Paiement pour les investissements prévisibles en 2018.

POINT FINANCIER					
	Montant global du rapport (ANNEE n)	Pour MEMOIRE, rappel des crédits DEJA VOTES (à périmètre constant)			
		ANNEE n - 1 (à remplir à l'étape BP)		ANNEE n (à remplir aux étapes DM1 et DM2)	
		BP	DM1 et/ou DM2	BP	DM 1
AP					
Crédit de paiement					
- Investissement :	200 000 €	50 000 €			
- Fonctionnement :	1 500 000 €	1 500 000 €	1 100 000 €		
Recette					
- Investissement :					
- Fonctionnement :	440 000 €	200 000 €			

Délibération n°CD_2017_113 du 21 décembre 2017	
Votée à l'unanimité :	<input type="checkbox"/>
Président	Clément PERNOT :

Transmis en Préfecture le 11 janvier 2018

Publié le 11 janvier 2018